RCS : PERIGUEUX
Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00326
Numéro SIREN : 803 941 194
Nom ou dénomination : ABC BOIS CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2018 sous le numéro de dépôt 3235

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES
La société ou la personne morale désignée ci-après

ABC BOIS CONCEPT SAS

Représentée

[X] par son représentant légal (Qualité et identité) **le Président - Mr Bernard BUFFET**

[] par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: **BUFFET**
prénom: **BERNARD**
adresse ou dénomination: **ABC BOIS CONCEPT**
adresse du siège: **40 IMPASSE PIERRE FESNAY**
24700 - MONTPON-MENESTEROL
numéro unique d'identification- (Siren): **803 941 194**

Signature



Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : Abc Bois Concept — Néant * ☐

Adresse de l'entreprise : 40 Impasse Pierre Fresnay 24700 MONTPON MENESTEROL

SIRET : 8 0 3 9 4 1 1 9 4 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122016 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	7 082	030 2 536	4 546	502
	Immobilisations financières* (1)		040	22	042	22	22
	Total I (5)		044	7 104	048 2 536	4 568	524
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	140	066	140	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	49	070	49	49
		Autres* (3)	072	5 767	074	5 767	5 452
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	19 521	086	19 521	14 868
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Total II		096	25 478	098	25 478	20 369
	Total général (I + II)		110	32 581	112 2 536	30 045	20 893

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000	10 000
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	295	
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	802	(4 797)
	Résultat de l'exercice	136	(1 440)	5 895
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	9 657	11 097
Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	11 303	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	22	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	620	1 434
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :… 169 784)	172	8 445	8 362
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	20 389	9 796
	Total général (I + II + III)	180	30 045	20 893

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	4 720
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Abc Bois Concept

Néant * ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

				Exercice N clos le 31122017 (1)	Exercice N-1 clos le 31122016 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons intracommunautaires 209	210	8 068	60 049
	Production vendue : biens	215	214		
	Production vendue : services*	217	218	100 278	48 767
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	1	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	108 347	108 817
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234	42 267	64 570
	Variation de stock (marchandises)*		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)		242	66 549	36 484
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243 : 278)		244	278	569
	Rémunérations du personnel*		250		
	Charges sociales		252		
	Dotations aux amortissements*		254	676	930
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262		3
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	109 770	102 555
I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(1 423)	6 262
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	17	
	Charges exceptionnelles (VI) : dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	300		148
	Charges exceptionnelles (VI) : dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306		220
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)			310	(1 440)	5 895

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 : 312 | 314 : 1 440

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; ZFU-TE (44. octies et octies A) 987 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; JEI (44. sexies A) 989 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990		
	ZRD (44. terdecies) 127 ; ZRR (44. quindecies) 138			
	Dont divers : ZFA (44. quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance report en arrière du déficit	346		
	Dont divers : Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655			350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)		352		354 : 1 440
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)		370		372 : 1 440

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original ③

DGFiP N° 2033-C 2017

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Abc Bois Concept

Néant * ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442 4 720	444	446 4 720	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470 2 362	472	474	476 2 362	
Immobilisations financières		480 22	482	484	486 22	
TOTAL		490 2 384	492 4 720	494	496 7 104	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532 239	534	536 239
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560 1 860	562 437	564	566 2 297
TOTAL		570 1 860	572 676	574	576 2 536

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1 | 2 | 3 | 4 | 5

6 | 7 | 8 | 9 | 10

Immobilisations	Valeur d'actif * (1)	Amortissements * (2)	Valeur résiduelle (3)	Prix de cession * (4)	Plus ou moins-values Court terme * (5)	Long terme 19 % (6)	Long terme 15 % ou 16 % (7)	Long terme 0 % (8)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589

Plues-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594 595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).					591
TOTAL			596	585	597 599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Certifié conforme à l'original ④

DGFiP N° 2033-D 2017

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Abc Bois Concept

Néant * ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD — 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 440
Total des déficits restant à reporter	870	1 440

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	13 147
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 911
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant doné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Certifié conforme à l'original

(5)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE :
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E 2017

Néant * ☒

Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017 Durée en nombre de mois 12

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 - TOTAL 2**	137	

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 17, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Période de référence	024		160	
Date de cessation			186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 80394119400018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Abc Bois Concept

ADRESSE (voie) 40 Impasse Pierre Fresnay

CODE POSTAL 24700 VILLE MONTPON MENESTEROL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique Buffet | Prénom(s) Bernard | Nom marital | % de détention 50,00 | Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 20/12/1958 | N° Département 13 | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) M | Nom patronymique Masse | Prénom(s) Patrick | Nom marital | % de détention 50,00 | Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 18/08/1058 | N° Département 24 | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant * ☒

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 80394119400018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Abc Bois Concept

ADRESSE (voie) 40 Impasse Pierre Fresnay

CODE POSTAL 24700 VILLE MONTPON MENESTEROL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	0

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

SAS ABC BOIS CONCEPT

au capital partiellement libéré de 10.000 Euros
Impasse Pierre Fresnay
24700 Montpon-Menesterol
RCS Périgueux 803 941 194

Mr MASSE Patrick

Les Bardis - 24130 Bosset

Lettre remise en main propre le 15 Juin 2018,

Cher associé,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée ordinaire de notre société qui aura lieu au siège de la société, Impasse Pierre Fresnay – 24700 - Montpon-Menesterol, le 30 Juin 2018 à 14 heures pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017

- Rapport de gestion de l'exercice
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires
- Dépôt des comptes

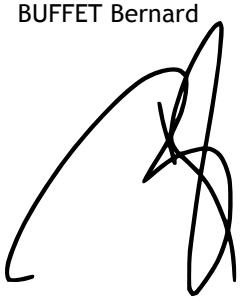
Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous adressons par le même courrier sous la forme ordinaire le texte des projets de résolutions .

Nous vous prions d'agréer, Cher associé, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Montpon-Menesterol le 15 Juin 2018,

Le président,

BUFFET Bernard



SAS ABC BOIS CONCEPT

au capital partiellement libéré de 10.000 Euros
Impasse Pierre Fresnay
24700 Montpon-Menesterol
RCS Périgueux 803 941 194

Le 30/06/2018 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur **BUFFET Bernard** né le 20/12/1958 à Allauch (13), de nationalité Française, marié, demeurant Impasse Pierre Fresnay 24700 Montpon-Menesterol, France

- Monsieur **MASSE Patrick** né le 18/08/1958 à La Roche Chalais (24), de nationalité Française, marié, demeurant Les Bardis 24130 Bosset, France

représentant la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. Les associés sont informés qu'ils peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- les preuves de remise des lettres de convocation
- le texte des résolutions soumises au vote

Le président déclare que les documents ont été adressés aux associés conformément aux statuts de la société avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette précision.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires

Puis lecture est donnée du rapport du président.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTION N°1

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *31 Décembre 2017* et lui donne quitus de sa gestion.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°2

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, la perte de l'exercice, qui se monte à 1.440 euros, est affectée de la manière suivante :
- affectation de 1.440€ au compte report à nouveau

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°3

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°4

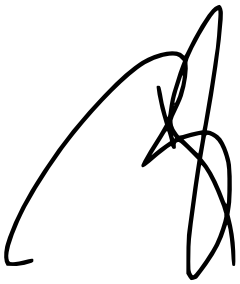
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Montpon-Menesterol le 30 juin 2018.

Le président,
BUFFET Bernard



SAS ABC BOIS CONCEPT

au capital partiellement libéré de 10.000 Euros
Impasse Pierre Fresnay
24700 Montpon-Menesterol
RCS Périgueux 803 941 194

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE ORDINAIRE du 30 Juin 2018

Lieu : Siège de la société, Impasse Pierre Fresnay – 24700 - Montpon-Menesterol

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Bernard BUFFET	**Président**	
Patrick MASSE	**Directeur Général**	

Fait à Montpon-Menesterol le 30 Juin 2018,

Le Président

BUFFET Bernard

SAS ABC BOIS CONCEPT

au capital partiellement libéré de 10.000 Euros
Impasse Pierre Fresnay
24700 Montpon-Menesterol
RCS Périgueux 803 941 194

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des états financiers
Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés respectent les règles comptables en vigueur.

Activité de la société au cours de l'exercice :
La Société clôture son deuxième exercice d'activité avec une stagnation de son chiffre d'affaire par rapport à l'exercice précédent, qui était sur 18 mois.
Cette stagnation est principalement due à la difficulté à rentrer de nouvelles affaires sur des délais courts.
Face à la demande en rénovation et à la vente de matériel, nous avons décidé en fin d'exercice d'acquérir une remorque, une bétonnière ainsi qu'une petite sableuse.
Ce petit matériel nous permettra de faire quelques petits chantiers en rénovation.

Evolution prévisible et perspective d'avenir :
Les efforts consacrés à la communication et les efforts consentis sur les premières affaires ont engendrés de nombreux devis pour l'année 2017/18.
De nombreux contacts pris en fin d'année 2016 se sont concrétisés sur 2017, mais il n'y a pas eu de nouvelles affaires de signées.
Le carnet de commande pour 2018 est bon, il faut travailler commercialement pour améliorer notre visibilité sur les supports internet.
La demande en rénovation sur Bordeaux est importante et les premières affaires nous apportent une bonne image pour les prospects en cours.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice
Mr Masse nous fait part de son souhait de se retirer de la société et de revendre ses actions.

Activités de recherche et développement :
La Société ne s'investit par actuellement en recherche et développement.

Prise de participations
Nous n'avons pris, au cours de l'exercice, aucune participation dans le capital de sociétés.

Proposition d'affectation du résultat
Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de 1.440 euros.
Le résultat fiscal de l'exercice est donc de -1.440 euros.

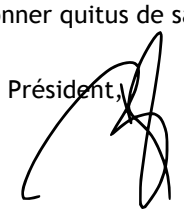
Je vous propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- *affectation de 1.440€ au compte report à nouveau*

Dépenses non déductibles fiscalement
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, Je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39 (4°) du même code.

Conclusion
J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président pour l'exercice écoulé.

Le Président,



SAS ABC BOIS CONCEPT

au capital partiellement libéré de 10.000 Euros
Impasse Pierre Fresnay
24700 Montpon-Menesterol
RCS Périgueux 803 941 194

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La société remplissant les trois critères :

- Total bilan ≤ 350 000 euros,
- Chiffre d'affaires net ≤ 700 000 euros,
- Nombre de salariés ≤ 10

est considérée comme une micro-entreprise au sens comptable et est donc dispensée de produire une annexe comptable.

La présente note fait partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de la continuité de l'exploitation.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue et concernent, pour cet exercice, du matériel informatique, d'une remorque, d'une unité de sablage et d'une bétonnière.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

La société n'a contracté aucun crédit-bail sur l'exercice et n'a aucun engagement à l'égard d'aucune entreprise.

La société n'a alloué aucune avance ou crédit aux dirigeants.

La société ne détient aucune action propre.

